



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
Loire-Atlantique**

## **Le coordonnateur AVS / EVS**

Le coordonnateur du service est membre de l'équipe ASH et accomplit ses missions sous contrôle de l'IEN ASH.

### **Recrutement et affectation des personnels**

---

Il travaille en partenariat avec les services de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire-Atlantique ([DRH](#), [DIVEL](#))

Le coordonnateur est chargé de l'organisation et du suivi de l'ensemble des accompagnements par des Auxiliaires de vie scolaire individuels sur le département.

Il recense les besoins en AVS en lien avec les enseignants référents et selon les notifications émises par la maison départementale des personnes handicapées. ([MDPH](#))

Il effectue les recrutements des personnels selon les besoins identifiés et en fonction des moyens mis à sa disposition.

Il organise les accompagnements en tenant compte des contrats de travail des personnels et des contraintes géographiques.

Il gère les personnels en lien avec l'établissement employeur et avec la DRH : (contrats de travail, absences, renouvellement des contrats)

Il rend compte régulièrement des accompagnements mis en place d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

### **Formation des personnels et information**

---

Il assure la formation des AVS dans l'organisation du plan d'adaptation à l'emploi, accueil téléphonique, mise à jour du site WEB d'information.

Il travaille en lien étroit avec les IEN ASH et formateurs du pôle ASH pour la mise en place et le suivi des programmes de formation des [AVS](#).

Il apporte des informations aux écoles et établissement en ce qui concerne la mission des AVSI.

Il fait le lien avec les familles chaque fois que nécessaire.

### **Contacts :**

---

. [Pascal BOUVET](#)

Tel : 02-51-81-69-33

. [Isabelle BOSSY](#)

Tel : 02- 51-81-69-36

M.A.J. le 23/11/2012

### **Dans cette rubrique**

---

- [Coordonnateur AVS / EVS](#)
- [Enseignant coordonnateur ASH second degré](#)
- [Enseignant coordonnateur des élèves en rupture scolaire relèvant de la protection de l'enfance](#)
- [Enseignant coordonnateur des secteurs hospitaliers](#)

- Enseignants référents
  - Formateurs second degré pour les TSL
  - Personnes ressources du SRTA et CRTA
  - Pôle ASH
- 

. [Et aussi l'ASH dans le second degré](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3  
Tél : 02 51 81 74 74